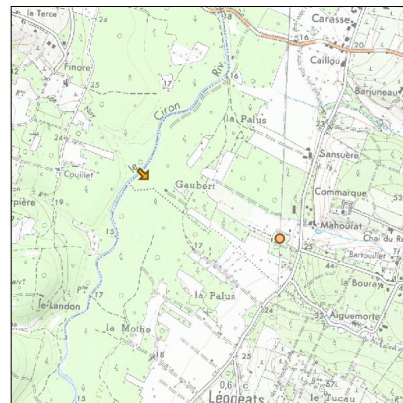
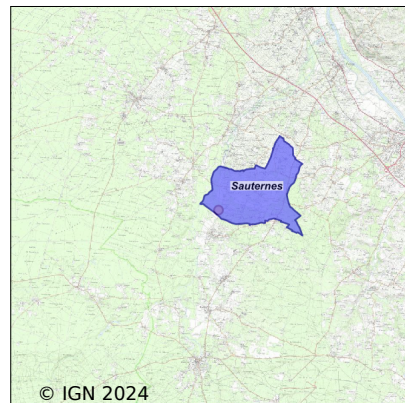


Système d'assainissement 2022

SAUTERNE MAHOURAT

Réseau de type Séparatif



Station : SAUTERNE MAHOURAT

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0533504V002 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNE DE SAUTERNES |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | septembre 2006 |
| Date de mise hors service | août 2023 |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 300 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 18 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 36 Kg/j |
| Charge nominale MES | 27 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 45 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | 45 m3/j |
| Filières EAU | File 1: Filtres plantés |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 432 774, 6 386 029 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Le Ciron |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

50% de Sauternes depuis 2007

Observations SDDE

Système de collecte

3 postes de refoulement sont présents sur le réseau, desservant la station par Filtres Plantés de Roseaux. Le poste "Bos de dessus" est muni d'une seule pompe, sans compteur horaire associé, sans télésurveillance mais avec une alarme visuelle. Les deux autres postes ont chacun deux pompes avec des compteurs horaires, la télésurveillance est installée mais pas alimentée, et les ouvrages disposent d'une alarme visuelle.

Le nombre de raccordements au réseau indique que la capacité épuratoire nominale de la station est dépassée, limitant ainsi la possibilité de raccordements supplémentaires.

L'estimation de la charge hydraulique entrante (à partir des temps de marche des pompes du poste d'alimentation du premier étage des filtres plantés de roseaux) indique un taux de saturation moyen de 79% ; la capacité nominale de la station est même dépassée en janvier.

Le réseau semble être moyennement sensible aux intrusions deaux claires parasites, qui sont donc surtout notables en période de nappe haute.

Une étude diagnostique du réseau est à prévoir pour les deux systèmes d'assainissement de la commune avant le 31/12/2025.

En entrée de station, il existe un trop-plein des eaux dégrillées vers le rejet, celui-ci est détecté par une sonde associée à un compteur (il n'a pas été relevé régulièrement en 2022, donc difficile de déterminer une fréquence de surverse).

Station d'épuration

Prétraitements :

Le dégrilleur automatique vertical est équipé depuis 2019 d'un compacteur de déchets qui permet l'obtention de sous-produits mieux égouttés. L'équipement a fonctionné correctement en 2022.

Les refus de dégrillage sont évacués régulièrement via le circuit des ordures ménagères.

Traitement :

Les conditions de fonctionnement de la station ont été fortement dégradées en 2022.

Une saturation en boues des filtres du premier étage de traitement, provoquant des débordements deffluents, a nécessité un curage des trois casiers.

Pour cela, il avait alors été décidé de les by-passer entièrement, afin de permettre un séchage des boues avant leur évacuation.

Un dispositif de déviation des effluents prétraités du poste d'alimentation n°1 vers le poste d'alimentation des filtres du second étage a alors été créé.

Au niveau de ce second étage de traitement qui a été faucardé en début d'année, les roseaux étaient en phase de repousse mi-mai et se sont par la suite bien développés (à noter que les roseaux du premier étage n'ont pas été coupés).

Par contre, avec cette alimentation directe en eaux dégrillées, une couche de boues s'est rapidement formée en surface des filtres, avec un séchage de moins en moins efficace les semaines passant. Cela a même conduit au débordement des casiers de ce second étage.

Le curage des boues du premier étage a finalement été réalisé fin juin et un mode d'alimentation normal de la station a repris (transit par le premier étage puis par le second étage avant rejet).

Suite à cette opération, les constatations suivantes ont pu être faites :

- la couche de boues sur le premier étage s'est reformée rapidement,
- les casiers du second étage sont pénalisés par l'accumulation de boues formée lors de leur alimentation directe en effluents prétraités,
- des débordements des casiers des deux étages continuent de se produire,

- l'opération de curage des boues du premier étage a abîmé des portions de revanches en béton des casiers et des amoncellements de boues séchées mêlés à des graviers sont visibles sur les bords des casiers,
- des plantes adventices se sont développées dans les filtres.

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Les deux analyses sur le rejet, effectuées le 12/05 et du 08/06 ont été réalisées pour répondre à la demande de la DDTM, afin d'évaluer la qualité du rejet dans un mode de fonctionnement dégradé de la station.

Les concentrations en MES et en paramètres organiques sont très mauvaises et les valeurs élevées en ammonium, faibles en nitrates montrent que la nitrification est quasi-absente (malgré une légère amélioration en juin).

A noter la valeur très élevée en Pt pour le prélèvement de mai (anomalie ?).

Le bilan d'autosurveillance octobre 2022 a lui été réalisé en phase « normale » de fonctionnement la station.

Les conditions de saturation de la station ne sont pas atteintes, à l'inverse de ce que l'estimation à partir du nombre de raccordements démontre (saturation atteinte).

La qualité du rejet respecte les normes de rejet en vigueur pour les paramètres organiques mais celle en MES est dépassée ; les rendements épuratoires sur ces différents éléments restent acceptables.

Toutefois, les concentrations déterminées sur les paramètres azotés indiquent que la nitrification est défaillante sur ces composés (nitrification quasiment inexistante).

Les filtres plantés ne permettent donc plus un traitement correct, d'autant plus que les couches filtrantes du premier étage sont saturées en boues.

Une nouvelle station de dépurabilité sera construite en 2023 (biodisques de 600 EH).

Autosurveillance :

Un chenal de mesure avec déversoir triangulaire est présent en sortie de station. Son nettoyage régulier est à assurer (enlever les dépôts qui s'y forment).

Les bilans d'autosurveillance réglementaire sont réalisés par le Satese, avec une périodicité annuelle selon l'arrêté d'autorisation de la station.

Sous produits

Un premier curage des boues du premier étage a été réalisé en octobre 2016 (9 tMS) pour une valorisation en épandage agricole.

Un nouveau curage a été effectué en juillet 2022 (7,6 tMS) pour un envoi en centre de compostage Pena Environnement à Saint Jean d'Ilac : à noter toutefois que les boues ont été déclassées comme déchets non dangereux et fait l'objet d'un enfouissement.

Données chiffrées

Attention, cette STEP a été mise hors service en August-2023

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 29,8 m3/j | 66 % | | | 34 m3/j | |
| DBO5 | 9,2 Kg/j | 51 % | 310 mg/l | 93 % | 0,6 Kg/j | 18 mg/l |
| DCO | 24,3 Kg/j | 67 % | 810 mg/l | 82 % | 4,4 Kg/j | 131 mg/l |
| MES | 17,1 Kg/j | | 570 mg/l | 88 % | 2 Kg/j | 59 mg/l |
| NGL | 3,6 Kg/j | | 120 mg/l | 37 % | 2,3 Kg/j | 68 mg/l |
| NTK | 3,6 Kg/j | | 120 mg/l | 37 % | 2,2 Kg/j | 67 mg/l |
| PT | 0,4 Kg/j | | 13,1 mg/l | 30,8 % | 0,3 Kg/j | 8 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533504V002>